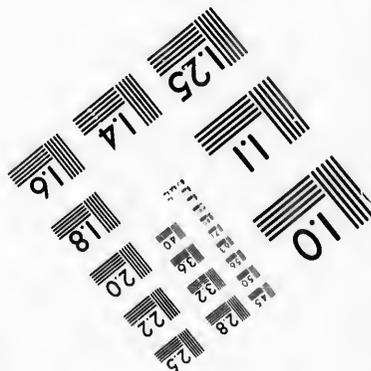
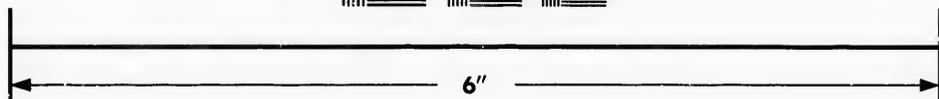
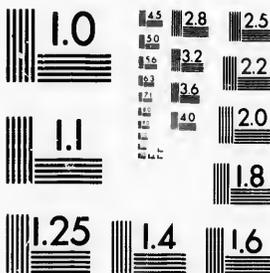


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 128
16 32
18 25
19 22
20

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

11
10
57
57

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: [Printed ephemera] [2] p. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

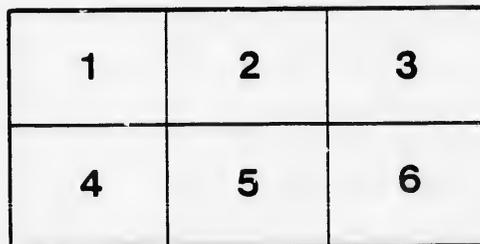
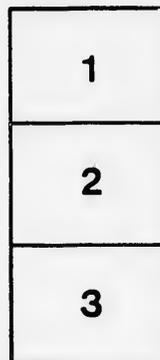
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

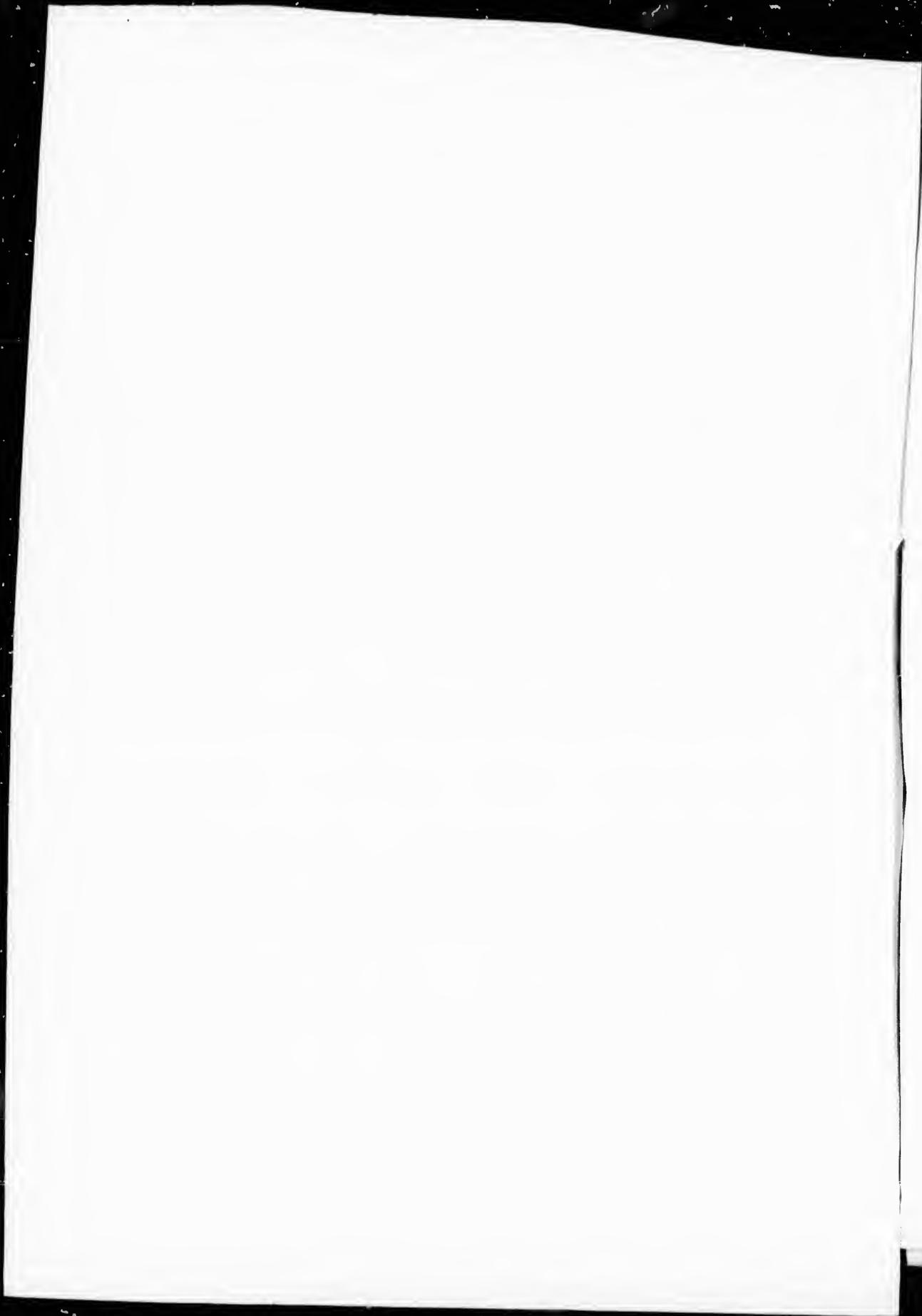
Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



SIMON EVANS, Demandeur en Erreur,

Vs.

JOSEPH GALERNEAU & son Epouse,
Défendeurs en Erreur.

CAS DES DEFENDEURS.

L’ACTION des Défendeurs en Erreur, dans la Cour du Banc du Roi à Montréal, étoit une Action pour injures personnelles.

Les Demandeurs par leur Déclaration exposoient, que le Défendeur Simon Evans avoit séduit leur fille mineure âgée d’environ seize ans, lui avoit ravi son honneur et réputation, &c. &c. et conclusoient à des dommages de trois mille livres courant.

Les Demandeurs dans cette Action avoient obtenu un Capias ad Respondendum contre le corps du Défendeur, et il avoit en conséquence été arrêté.

Au jour du retour du Writ et de la Déclaration, savoir, le 1er. Juin 1815, le Défendeur Simon Evans donna cautions spéciales et David Ogden, Ecuyer, comparu comme son Procureur.

Il fit ensuite une Défense au fonds en fait, qu’il n’étoit pas coupable et s’en rapportoit à son pays.

Les Demandeurs répliquèrent qu’il étoit coupable et s’en rapportoient à un corps de jurés.

Sur cet issue, il fut émané un *venire facias*, et les Jurés assemblés et assermentés sur ce *venire facias*, donnèrent un *Verdict* pour trois cent livres courant en faveur des Demandeurs.

Le 8 Février 1816, le Défendeur fit motion que le dit *Verdict* fut mis de côté et qu’il y eût un nouveau *Trial*,

1^o Parce que le *Verdict* étoit contraire à l’évidence.

2^o Parce que les dommages accordés étoient excessifs.

La Cour Inférieure, ayant entendu les parties, renvoya cette motion par son Jugement du 19 Février 1816.

Le 1er. Avril 1816, le Défendeur fit motion en arrêt du Jugement,

1^o Parce que la Déclaration ne montrait pas un droit d’Action.

2^o Parce que les Allégués de la Déclaration étoient insuffisans en loi, et que sur tels Allégués les Demandeurs ne pouvoient obtenir un *Verdict* en leur faveur.

3^o Parce qu’aucun Jugement légal ne pouvoit être rendu sur de tels Allégués, et sur un tel *Verdict*.

4^o Parce que le *venire* étoit sorti et testé irrégulièrement.

La Cour, par son Jugement du 10 Avril 1816, a renvoyé cette motion, et ensuite le 19 Avril a donné son Jugement final conformément au dit *Verdict*.

Le Demandeur en Erreur assigne diverses raisons d'erreur.

- 1° Que le Jugement final est erroné.
- 2° Que les Demandeurs sur une telle demande ne pouvoient obtenir un Writ de Capias ad Respondendum.
- 3° Que ce Capias étoit sorti irrégulièrement.
- 4° Qu'un Writ de Sommation n'avoit pas été émané et que le Défendeur n'avoit pas été sommé de répondre à la demande.
- 5° Que la Déclaration étoit insuffisante.
- 6° Que les Demandeurs n'exposioient pas par leur Déclaration une cause d'action légale.
- 7° Que l'issue entre les parties n'étoit pas suffisante.
- 8° Que le venire étoit irrégulier et non conforme aux plaidoyers des parties.
- 9° Que la Cour Inférieure, au lieu de renvoyer la motion en arrêt du Jugement, auroit dû la maintenir.
- 10° Que ce Jugement étoit contraire à la loi.

Les Défendeurs en erreur ont répondu généralement que la Cour Inférieure n'avoit pas erré.

QUEBEC, 11 Janvier, 1817.

obtenir un

Défendeur

une cause

les parties.

et du Ju-

Cour Infé-

